

LE ROUGE = ET LE JAUNE



Les Hom. du Jr 22-07-1911 (N° 183)

de division pour le patronat. L'illustration accompagnant un article des Bonneff exprime clairement ce qu'ils pensaient des jaunes. L'ouvrier n'ayant qu'un seul intérêt, commun à tous, le jaune était toujours "une dupe" qui rejoindrait tôt ou tard le rang des syndicats ouvriers et ceci pour deux principaux motifs.

Ceux qui, par leur non participation à une grève, l'ont fait échouer subissent tout autant que "les rouges" les représailles de leurs employeurs. Quand elle réussit, les "jaunes" profitent aussi des succès remportés.

Les jaunes ou "renards", appelés "gâcheurs" ou "sabots" parce qu'ils n'étaient pas qualifiés pour le travail demandé, étaient racolés pour remplacer des grévistes puis remerciés à l'issue des grèves.

Les Bonneff ont largement insisté sur toutes les stratégies patronales qui consistaient à pratiquer une politique de compression des salaires, d'assujettissement et de division de la classe ouvrière. Ils ont largement évoqué ces problèmes à la fois pour légitimer des grèves de corporations et pour que les salariés connaissent mieux les moyens d'action du patronat et s'organisent en conséquence.

2°) CONFLITS, GREVES ET ORGANISATIONS SYNDICALES.

Le syndicat assure la défense des ouvriers. Quand les revendications communes ne sont pas satisfaites, les travailleurs ont recours à la grève, l'ultime forme d'action utilisée pour faire valoir des revendications non satisfaites. L'étude des syndicats s'impose donc préalablement à celle des grèves.

a) Groupements, syndicats et militantisme; buts et structures syndicales, associations parallèles (Bourses - coopératives) et juridiction ouvrière.

Les Bonneff ont largement insisté sur toutes les formes de groupement qui préparaient à l'émancipation du prolétariat. Il convient de rappeler ici, que les Bonneff voyaient dans le syndicat, le rouage de production prêt à fonctionner au lendemain de la Révolution. Ils évoquaient cette fonction suprême du syndicat dans la Classe Ouvrière, dans un article de la Vie ouvrière ("La propagande communiste dans les syndicats") (47) et à propos des commis du bâtiment, qui ayant subi une dégradation de leur condition de travail et de leur salaire ont rejoint la C.G.T. (48). Quant aux structures syndicales, les Bonneff étaient partisans des Fédérations d'industries et non du maintien des fédérations des métiers. Ils soutenaient la thèse selon laquelle face au patronat qui regroupait ses forces (suite à la concentration des moyens de production et en riposte à l'organisation syndicale des travailleurs), les salariés ne devaient pas disperser les leurs. D'autre part pour les Bonneff, l'unité des travailleurs dans une fédération d'industries permettait de coordonner les mouvements, de provoquer des grèves

FB
noter
CG

(47) Se reporter à la partie sur les idées politiques des Bonneff.
(48) L. M. Bonneff - "Les industries du bâtiment" Huma. 11.04.1911

massives et non de contraindre par exemple les électriciens de stopper le travail parce que les peintres sont en grève (49). C'était judicieux de la part des Bonneff de faire apparaître les inconvénients professionnels liés aux Fédérations de métiers. Ils détruisaient ainsi les arguments des défenseurs de fédérations de métiers qui insistaient sur le fait que leur forme d'organisation était soustraite aux décisions arbitraires (50).

Les Fédérations ont joué un rôle important dans l'expansion du syndicalisme. Il en fut de même pour les Bourses du travail, chargées de réunir sous un statut commun tous les syndicats ouvriers d'une même ville. Les Bonneff rapportent le rôle des Bourses dans plusieurs articles. La Bourse du travail collecte et distribue des fonds pour les répartir entre des grévistes (51). Elle se charge aussi, dans la mesure du possible, de centraliser et de donner les emplois vacants aux ouvriers à la recherche d'un emploi (L. M. Bonneff Huma. 02.12.1912). Les Bourses de travail jouaient aussi un rôle en cas de conflits sociaux. Dans la Classe ouvrière, les Bonneff rapportent un épisode de la lutte ouvrière, en novembre 1908, au cours duquel la bourse du travail parisiennne a empêché des Bretons, racolés dans les Côtes-du-Nord, de remplacer des terrassiers lock-outés, en obtenant de l'entreprise des indemnités pour le rapatriement des Bretons (52). Les Bourses du travail étaient dans ce sens un foyer de propagande, d'attraction. Elles assuraient aussi parfois une instruction technique, fonction très importante pour les Bonneff qui considéraient à juste titre que les bons militants étaient des personnes bien formées professionnellement (53).

(49) L. M. Bonneff - "Espoirs et projets du bâtiment" Huma. 27.10.1909. Sujets évoqués à propos des ouvriers du bâtiment, pourtant le bâtiment était une fédération d'industrie.
 (50) Paul Louis op. cité p. 158
 (51) L. M. Bonneff - Huma. 23 mai 1910 (Bourses du travail de Mantes)
 (52) L.M. Bonneff op. cité 194 p. 82 à 85
 (53) L. M. Bonneff - "l'école des Tailleurs de Pierre" 01.01.1912 p. 2

Mais c'est surtout à l'occasion des difficultés financières rencontrées en novembre 1912 par une Bourse du travail que les Bonneff retracent l'histoire de la Bourse du travail de St. Malo fondée en 1909. Ils expliquent la nécessité de son existence en montrant que la moyenne des salaires avait fortement augmenté dans la région grâce aux 22 conflits soutenus financièrement (54).

Dans un autre registre, les coopératives de production et de consommation ouvrières ont contribué à diminuer l'emprise de la tutelle patronale sur les ouvriers. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les Bonneff se montrèrent, en avril 1911, plutôt défavorables à la fusion possible de la Bourse des Coopératives socialistes avec l'Union coopérative des Sociétés Financières qui se réalise quand même en 1912 (55). Cependant, malgré la fusion de ces deux organisations d'obédience distincte , les Bonneff en 1914 soulignent la nécessité de la création de cantines coopératives pour limiter l'emprise grandissante du patronat de Cherbourg sur les métallurgistes (56). Quant aux coopératives de production, les Bonneff montrent l'intérêt de leur création rendue possible quand le mode de production est artisanal. Elles sont intéressantes financièrement pour les artisans de l'association qui suppriment alors tous les intermédiaires du circuit de vente (57).

Nous avons vu les motifs qui justifiaient pour les Bonneff l'existence des syndicats, des Bourses et des coopératives. Les Bonneff ont aussi été amenés à évoquer les conseils des prud'hommes qui participent à la défense de l'ouvrier par le règlement des différends entre ouvriers et

- (54) L. M. Bonneff - "Une bourse du travail en péril" Huma. 19.11.1912 p.2
 (55) L. M. Bonneff - "Etes-vous pour ou contre l'unité coopérative" Bât. Synd. 27.04.1911
 (56) L. M. Bonneff - "Les conséquences de la grande industrie" Huma. 16.04.1914
 (57) L. M. Bonneff - "Les sabotiers agissant" Huma. 16.03.1909 p.3. Voir aussi l'article de Albert Thomas sur les rouages et les modes d'action de l'association coopérative des sabotiers Huma. sept. 1909

patrons. Cependant, jusqu'en 1910, les ouvriers agricoles qui formaient le plus gros contingent ouvrier, étaient exclus de ces "tribunaux populaires". C'est pourquoi en juin, les Bonneff retracent l'historique des conseils de prud'hommes et soutiennent un projet de loi déposé à la Chambre et qui tendait à accorder le bénéfice de la juridiction prud'homale aux ouvriers agricoles (58). En second lieu, les Bonneff s'inquiétaient de la remise en cause de cet acquis ouvrier. Ils évoquent et expliquent en 1910, 1911, comment un nombre croissant de patrons désaisissent la juridiction ouvrière en portant les affaires devant les tribunaux civils (59).

Nous avons étudié brièvement comment les Bonneff justifiaient la nécessité des principales organisations participant au dégagement de l'emprise patronale sur les salariés. Il s'agit maintenant d'étudier plus précisément le phénomène du syndicalisme dans les corporations étudiées par les Bonneff.

- Corporations et Syndicats - Les Bonneff, porte-parole des ouvriers.
(exposé des revendications ouvrières)

En premier lieu, les Bonneff appellent les travailleurs les plus en marge du mouvement syndical à se syndiquer car "Dans les professions où une organisation syndicale solide n'a pas arraché de force aux employeurs d'humaines conditions de travail, le sort des salariés est demeuré incroyablement misérable " (60). Ce constat fait à propos des "garçons des lavoirs" revient comme un leitmotiv dans tous les articles des Bonneff, concernant la condition des travailleurs ayant de mauvaises conditions de travail.

(58) L. M. Bonneff - " Prud'hommes paysans " La Dépêche 13.06.1910 p.2
 (59) L. M. Bonneff - " Veut-on supprimer les conseils des Prud'Hommes " Huma. 28.02.1910 p.2
 (60) L. M. Bonneff - " Ceux des lavoirs " Huma. 01.06.1911 p.2

C'est ainsi que les Bonneff appellent de nombreuses catégories de travailleurs à se syndiquer. On citera entre autre, celle des nettoyeurs de wagons-restaurants (Huma.15.07.1910), des employés de restaurants et d'hôtels (Huma. 05.02.1910 et 21.07.1910), des sous-agents des postes (Huma. 2 et 29 août 1910).

On doit aussi noter que c'est au moment où des tensions se font sentir dans les corporations que les Bonneff écrivent leurs articles. Les Bonneff appellent, par exemple, les ouvriers des postes à se syndiquer au moment où le gouvernement tente de procéder à une baisse des salaires (projet Millerand).

On doit aussi remarquer que l'attention des Bonneff est surtout retenue par toutes les catégories de petits fonctionnaires, d'employés (61).

En effet, les Bonneff veulent faire prendre conscience à ces derniers que la différence de statut qui les distingue des ouvriers ne les protège pas de l'exploitation patronale. "Les vêtements de draps ont séparé les employés des travailleurs vêtus de toile" (62) et "Les bureaucrates sont vêtus comme de petits bourgeois, mais leur condition, à tout prendre est inférieure à celle des ouvriers" (63).

La différence de statut entre les ouvriers et les employés explique le fait que "les employés n'ont pas su reconnaître leur classe" (64) et les Bonneff invitent ces catégories de travailleurs à suivre l'exemple des instituteurs qui se sont groupés syndicalement.

Les Bonneff ont voulu insister sur l'urgence du développement syndical de ces catégories professionnelles, du fait de l'augmentation croissante, avant la guerre, du nombre d'employés du secteur tertiaire.

(61) La description des conditions de travail des employés et "bureaucrates" est faite par les Bonneff dans l'Huma. 16.05.1911.; les Clercs 16.06.1911 : Expéditionnaires : 18.11.1912 ; Employés de banque : 26.01.1912 : Garçons de recettes : 28.09.1912 ; Fonctionnaires camelots" - voir aussi la Classe ouvrière - "Les employés de magasins".

(62) L. M. Bonneff - op. cité 1911 p.62

(63) L. M. Bonneff - "Au service de la Basoche" Huma. 16.05.1911 p.2

(64) ibi d.

De même, d'un point de vue géographique, les Bonneff ont préféré porter leurs études sur des régions en développement industriel récent comme la Normandie et la Meurthe-et-Moselle, où le syndicalisme avait des grosses difficultés à s'implanter, (65).

Dans leur études dans l'Huma. en 1914, à propos du développement industriel de la Normandie, les Bonneff signalaient aux organismes ouvriers la nécessité de pourvoir rapidement à l'éducation syndicale des ouvriers, en partie étrangers et totalement soumis au patronat (66).

Non seulement les Bonneff ont voulu favoriser le syndicalisme dans des corporations et dans des régions jusqu'alors imperméables aux syndicalisme, mais aussi là où il était présent.

Retracer l'histoire des corporations syndicales, des conflits ouvriers, en notant les acquis résultant des luttes sociales étaient pour eux un moyen de montrer ces corporations en exemple, et de provoquer des revendications toujours plus nombreuses.

Les Bonneff informent les ouvriers concernés par la création de syndicats comme celui des ornemanistes (Huma. 30.10.1909), et des ouvriers brasseurs (Huma. 10.10.1910).

Il est important de remarquer que les Bonneff ne mentionnent les effectifs syndicaux que lorsqu'ils sont élevés ou en forte augmentation. Le syndicat des polisseurs sur métaux avait vu ses effectifs décuplés en moins de deux ans (Huma. 28.01.1911). La Fédération des bûcherons était l'une des plus fortes organisations ouvrières françaises qui regroupait en 1908 plus de 30.000 cotisants et son influence

(65) Cl. Willard - Socialisme et Communisme - A. Colin 1978 p.58

(66) Se reporter aux 8 articles de L. M. Bonneff dans l'Huma. du 30 mars au 6 mai 1914 (Normandie) et article 28.07.1914 (Meurthe-et-Moselle)

s'étendait aux ouvriers agricoles et industriels des régions placées dans son champs d'activité (La dépêche. 22.04.1909). Le syndicat des coloristes parisiens groupait en 1910, 400 coloristes sur 450 (Huma. 13.02.1910). Les tailleurs de pierre étaient syndiqués dans la capitale, dans la proportion de 95 à 96 % (Huma. 01.01.1912).

Pour les Bonneff, c'était dans l'industrie du bâtiment que le recrutement syndical avait été le plus actif depuis 1908 (La Grande Revue 25.02.1910).

"La revue sur les chantiers", coutume qui obligeait tout nouveau venu à se syndiquer, a peut-être favorisé le syndicalisme, mais cette coutume ne fut certainement pas aussi généralisée que les Bonneff ont voulu le montrer (La Dépêche 12.08.1908).

Pour les Bonneff, ce sont les terrassiers qui représentaient "le bataillon d'avant-garde, la faction la plus combative du prolétariat" (Gde Revue. 25.02.1910). Les Bonneff retracent l'historique du syndicat des terrassiers (Huma. 29.05.1909), et d'un certain nombre de syndicats considérés comme très actifs (67)

En retraçant l'historique syndical de certaines corporations, les Bonneff voulaient montrer que les acquis ouvriers étaient uniquement dûs au syndicat. On note que ces acquis se traduisent très majoritairement par des augmentations de salaires, par des diminutions de la journée de travail et à moindre degré par des améliorations de la condition de travail aussi diverses que la suppression des cantines sur des chantiers ou que l'interdiction de coutumes comme celle "de la Bienvenue" qui imposait moralement au nouveau venu d'offrir une tournée

(67) cf. des articles sur l'activité syndicale des ouvriers du Bâtiment, dans la Dépêche 03.12.1908 (charpentiers) - 12.12.1908 (maçons); La Grande Revue 25.02.1910 et 10.03.1910 (travailleurs du bâtiment) ; Huma. 02.08.1910 (ornemanistes).

d'alcool sur le chantier.

Pendant les périodes d'agitation en faveur de la semaine anglaise, les Bonneff retracent les acquis des ouvriers diamantaires, qui furent les premiers à obtenir la semaine anglaise avec le repos le samedi après-midi (68).

Enfin, les Bonneff jouent un rôle de porte-parole des ouvriers, en exposant dans leurs articles, les revendications de ces derniers. Toutes les catégories de travailleurs avaient leurs revendications sur les salaires et la durée journalière de travail, extrême pour les ouvriers des transports. Les cheminots travaillaient 12 à 16 heures quotidiennement suivant les postes (69), pourtant leur revendication prioritaire était l'augmentation de salaire. Les chauffeurs de taxis pour rentabiliser leur journée devaient effectuer 16 à 18 heures de travail quotidien (La Gde Revue. 25.05.1912).

Les Bonneff, voulant toujours susciter de nouvelles revendications, expriment très clairement à la suite d'une grève des meuliers, que "l'augmentation de salaire ne doit pas suffire seule aux meuliers. Ils doivent obtenir une protection efficace contre les risques de leur effroyable métier". (Huma. 09.03.1909).

C'est ainsi que les Bonneff insistent tout particulièrement sur des revendications relatives à l'hygiène des conditions de travail, à propos desquelles nous ne reviendrons pas (70).

Quant elles tiennent une place importante dans les congrès ouvriers, les Bonneff en font le compte-rendu - congrès de Narbonne 1909 -

(68) L. M. Bonneff - "Parmi les Diamants". Huma. 01.11.1912 p.2.

(69) Huma. : 20.03.1910 ; 13.06.1910 ; 20.06.1910 ; 15.07.1910 ; 18.07.1910.

(70) Cf. partie sur hygiène et conditions de vie ouvrière.

Boulangers ; congrès du Tréport - 1909 - Verriers ; questions pour interdire le travail de nuit (71). Les Bonneff rapportent également les résolutions de la Fédération nationale des cuirs et peaux, prises au congrès de Fougères en 1909, à propos de l'hygiène des abattoirs (72). Dans ces congrès, les militants syndicaux jouent un rôle important. Les Bonneff, sensibles aux militants, ont brossé le portrait de certains militants syndicaux et socialistes dont ils retracent l'activité.

Les Bonneff rendent hommage à Eugène Varlin (1839 - 1871), syndicaliste, socialiste et mort sur les barricades. Ils rappellent l'action de cet ouvrier qui fut l'un des premiers affiliés à la première internationale, et dont le rôle fut important dans la constitution des premiers syndicats (73). Les Bonneff évoquent aussi la vie et le courage de Jean Constant, laissé pour mort sur les barricades, secrétaire de la Fédération des syndicats ouvriers de la Seine en 1913 (74). Les Bonneff insistent toujours sur le caractère dévoué et désintéressé des militants, de Perault "qui a donné sa vie pour les ouvriers" (75), de Baumé qui, pendant 13 ans jusqu'en 1906, fut secrétaire de l'union des syndicats de la Seine. Les Bonneff évoquent "son désintéressement, sa probité, et son labeur" (76).

Les militants sont des hommes dévoués à la cause de l'émancipation du prolétariat. C'est pourquoi les Bonneff appellent l'opinion publique à ne pas les oublier quand ils sont emprisonnés, comme Gustave Hervé

- (71) L. M. Bonneff - La Dépêche 06.12.1909 ; l'Huma. 25.10.1909
 (72) L. M. Bonneff - l'Huma. 09.12.1909
 (73) L. M. Bonneff - "A la mémoire d'Eugène Varlin" Huma.09.06.1913 p.1
 (74) L. M. Bonneff - "Un rechappé de la semaine syndicaliste" Huma.29.05.1910 p.1.
 (75) L. M. Bonneff - "Perault" Huma.29 mars 1909 p.1.
 se reporter à la partie sur la littérature.
 (76) L. M. Bonneff - "Vingt ans de syndicalisme" La Dépêche14.05.1911

en 1911 (77), ou quand des militants sont révoqués à la suite de grèves (78).

La notion de solidarité est importante pour les Bonneff, et doit s'exprimer entre les groupes d'ouvriers, dans les syndicats mais aussi et surtout à travers les grèves, ultimes recours par lesquels les salariés tentent d'obtenir satisfaction dans leurs revendications.

b) Grèves

La grève est un phénomène très présent dans les articles des Bonneff. Pourtant un recensement des articles a fait apparaître que les Bonneff ont écrit 43 articles à propos de grèves et, si l'on considère seulement le nombre de conflits différents évoqués, le chiffre est ramené à 33.

Les Bonneff n'ont naturellement évoqué qu'une infime partie des conflits de la période (1908-1914). Nous bornerons donc notre commentaire aux grèves recensées. Quels sont les critères qui ont justifié le choix des Bonneff ? la signification des "Non-dits" ?, les critères de réussite ? sont autant de questions suscitées par la lecture des articles.

(77) L..M..Bonneff - "Pensons aux notres" Les Hom. du Jr 27.05.1911
(78) L. M. Bonneff - "Les révoqués" Hom. du jr. 29.10.1911

D'emblée, des constatations s'imposent. Les Bonneff n'ont évoqué qu'une infime partie des conflits . Cependant, il est curieux de remarquer que si l'on traçait une courbe relative au nombre de grèves évoquées par les Bonneff pendant la période 1908-1914, elle aurait sensiblement la même allure que la courbe des grèves recensées officiellement. Voici le tableau des grèves évoquées par les Bonneff :

Années	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
Articles Grèves	1	6 art. (4 gr.)	16 art. (15 gr.)	9 art. (5 gr.)	10 art. (7 gr.)	1	0

D'après la statistique annuelle des grèves, les conflits en recul au lendemain de 1906, auraient augmenté jusqu'en 1910 :

(1908 : 1.073 grèves, 1910 : 1.502 grèves, pour diminuer légèrement en 1911 : 1.471 grèves).

L'année 1912 marque un nouveau recul signalé par la statistique, et ce à la veille de la guerre, la courbe des grèves amorce un déclin ce que les Bonneff font indirectement remarquer par leur absence d'article sur les grèves en 1914.

On ne pouvait manquer de souligner cette similitude entre l'évolution du nombre des grèves évoquées par les Bonneff et celle qui ressort de la statistique des grèves.

Doit-on conclure que les Bonneff avaient une conscience aiguë de la conjoncture, du climat syndical. Cette évolution reflète-t-elle un "affaiblissement de la conscience, un découragement des militants, une absence de foi et de confiance" que les grands militants avaient perçus pendant les années 1912-1913 (80) ?

(80) Dolléans - "Histoire du mouvement ouvrier" T.2 (1871-1914) - A. Colin Paris 1967. p.202

Ou bien faut-il tout simplement remarquer que l'évolution du nombre de grèves évoquées par les Bonneff suit l'évolution du nombre total des articles des Bonneff qui tend à augmenter jusqu'en 1910 et à baisser ensuite jusqu'en 1914 ?

Après avoir étudié l'évolution, il convient d'ajouter quelques remarques sur la nature des conflits évoqués. Ils sont tous "offensifs", à l'exception de deux grèves défensives : celle des coloristes (Huma. 20.03.1910) et celle des carriers (Huma. 10.05.1912), déclanchées à la suite de baisses de salaires.

On note aussi que les Bonneff ne mentionnent le nombre des grévistes que lorsque celui-ci représente un pourcentage important du personnel concerné par le mouvement.

3.000 délainiers étaient en grève depuis le 11 janvier 1909 (Huma. 25.03.1910), les mégissiers de Graulhet l'étaient au nombre de 1.800 depuis le 06 décembre 1909 (Huma. 01.01.1910), alors que l'on sait que ces ouvriers à Graulhet étaient syndiqués dans l'exceptionnelle proportion de 90 %.

Les Bonneff mentionnaient encore 900 grévistes sur 1.000 ornemanistes (Huma. 02.08.1910) - les 1.500 couvreurs et plombiers en grève en 1910 (Huma. 08.08.1910), les 400 charcutiers-salaisonnières grévistes en octobre de la même année (Huma. 03.10.1910) et les 8.000 mineurs qui se sont soulevés "contre les longues coupes" (Huma. 24.11.1913).

Evoquer le nombre de grévistes, dans 6 conflits sur 33, c'est vraiment peu. De cette manière, les Bonneff voulaient donner à l'opinion publique l'impression que tous les mouvements étaient aussi massifs.

Cette même tendance peut être observée quant à la longueur des conflits Les longs conflits retiennent davantage l'attention des Bonneff. 15 des 33 conflits ont une durée supérieure à un mois. Leurs articles ont alors l'intention d'accentuer l'impact de la grève.

Cependant, on note que les conflits évoqués par les Bonneff ne sont pas particulièrement représentatifs des grèves les plus importantes de cette période. La grève des postes en mars et mai 1909 est passée sous silence. Pour suppléer les carences des journaux, les Bonneff préfèrent retenir l'attention sur des grèves qui ne "font pas la Une" des journaux ouvriers, comme celle des carriers de La Ferté-Alais. "qui n'est guère connue hors de l'immédiat voisinage du champ de grève" (Huma. 07 mai 1912). Quand les grèves sont fortement marquées par l'activité syndicale et l'actualité, les Bonneff préfèrent n'apporter que leur point de vue. C'est notamment le cas pour la grève des cheminots en octobre 1910, la grande grève du bâtiment en 1911 et la grève des chauffeurs en 1912 (du 27 novembre 1911 au 18 avril 1912). Les 2 grèves (cheminots-chauffeurs) constituent pour les Bonneff l'occasion de dénoncer l'ingérance grandissante du gouvernement dans les conflits du travail : Barthou et Briand, qualifiés de renégats, sont sévèrement jugés pour avoir donné l'ordre militaire à 15.000 cheminots de regagner leurs postes (81).

Pendant la longue grève des chauffeurs, le gouvernement s'était engagé à rester neutre. Or, cet engagement ne fut pas respecté (mobilisation de la force armée pour protéger "des briseurs de grèves" souvent sans permis et travaillant pour des tarifs supérieurs aux tarifs ordinaires (82).)

La grève des cheminots fut aussi l'occasion pour les Bonneff de montrer qu'elle reflétait un malaise, une dégradation des conditions de travail et d'existence dans les corporations jusque-là à l'écart du mouvement syndical (employés d'administration, des commerces et des postes) (83).

- (81) L. M. Bonneff - "La grève des cheminots". Hommes du jour 22.10.1910
 (82) L. M. Bonneff - "La grève des chauffeurs". Huma. 07.02.1912
 (83) L. M. Bonneff - "L'année défunte". Hommes du jour 31.12.1910

D'autre part, en évoquant la grève du bâtiment, dont le but était de supprimer le tâcheron et la journée de 9 h., les Bonneff abordent certes un thème qui leur est cher (lutte contre l'alcoolisme) mais ils opèrent aussi un transfert des motifs de revendication. Autrement dit, d'après les Bonneff, ce n'était pas tant contre le tâcheron que la grève était dirigée que contre l'alcoolisme (84). Cette façon d'aborder la question, aux yeux de l'opinion publique, ^{rendait} la grève pleinement légitime.

C'est dans cette intention de rendre légitimes les grèves que les Bonneff écrivent des articles à ce propos. Dans tous les articles, hormis ceux évoqués précédemment, les Bonneff justifient les revendications au vu de déplorables conditions de travail (même si les revendications étaient polarisées dans la quasi-totalité des conflits sur les salaires). C'est ainsi qu'au sujet de la grève des cimentiers de Mantes, les Bonneff donnent la raison de leur démarche "Nous décrivons les détails des labours pour montrer que les revendications sont légitimes" (85). Ceci explique que les 3/4 de la surface rédactionnelle des articles sur les grèves, ou à propos de grèves, sont consacrés à la description du travail et des conditions de travail.

Ceci nous amène à signaler que les Bonneff ont beaucoup insisté sur les grèves du bâtiment. 13 articles évoquent des conflits d'ouvriers du bâtiment. Ils étaient d'après les Bonneff, bien organisés syndicalement (86) et associés au plus grand nombre de conflits (87). De plus, "les grèves du bâtiment jouissaient d'un fort pouvoir d'entraînement" (88) ce qui expliquait, sans doute, le penchant des Bonneff

(84) L. M. Bonneff - "Le bâtiment contre l'alcool". Hommes du jour 15.97.1911
 (85) L. M. Bonneff - "La grève des Mantais". Huma. 04.05.1910 - p.1
 (86) D'après Doiléans le bâtiment était en seconde place pour son nombre de syndiqués (30,15 %) d'après les mineurs (32,16 %) op. cité - p.208
 (87) cf aussi P. Louis - op. cité - p.270
 (88) M. Perrot - Les ouvriers en grève - 1871-1890 - France - Paris, Mouton - 1974 T. 1 p. 382.

pour les ouvriers du bâtiment (89).

Toutes les grèves du bâtiment n'eurent pas un aussi heureux dénouement que celui de la grève des cimentiers de Mantes (5 grèves réussies sur 33). Les Bonneff évitent de signaler les échecs. Les seuls mentionnés sont ceux déjà connus et qui affectent des grèves importantes (90). Pourtant pour les Bonneff, une grève n'est jamais négative. Quelle qu'en soit l'issue, les Bonneff sont favorables à la grève en tant que

"gymnastique révolutionnaire". Toute grève a des effets éducatifs (91).

C'est d'ailleurs pour cette raison que les Bonneff ont évoqué des grèves réussies qui présentaient des éléments instructifs pour d'autres mouvements. Les charcutiers-salaisoniers, qui avaient trouvé en octobre 1910 satisfaction auprès de leurs employeurs, versaient 50 % de leurs salaires à leurs collègues dont les patrons refusaient encore les revendications (92).

Les ornemanistes avaient versé 10 % de leurs salaires en août 1910 (93).

Cette solidarité entre ouvriers s'exprime aussi par des mouvements bien suivis, bien coordonnés et préparés, ce qui est une condition nécessaire à la réussite (terrassiers (Tancarville) Huma. 23.05.1910 et serruriers 27.06.1910).

Les Bonneff attribuent d'ailleurs principalement l'échec de la grève des cheminots à un manque de préparation et de coordination et non à la politique de Briand.

Les Bonneff attribuent aussi de l'importance à l'aide morale et financière apportée aux grévistes et ne manquent pas de faire part des

(89) On a recensé 59 articles des Bonneff se rapportant aux travailleurs du bâtiment (entre 1907 et 1914). Les terrassiers représentaient la catégorie la plus représentée (9 articles), sans doute parce que c'était la catégorie la moins qualifiée des ouvriers du bâtiment, la plus mobile d'un point de vue géographique.

(90) Cheminots (Huma. 22.10.1910); Chauffeurs (Gde Revue 25.05.1912); Inscrits maritimes (Huma. 11.06.1912)

(91) ibid.

(92) L. M. Bonneff - "Voyages aux usines de salaisons". Huma. 03.10.1910 - P. 2

(93) L. M. Bonneff - "Les ornemanistes et leur grève". Huma. 02.08.1910 - P. 2

campagnes de souscription (Huma. 4 et 23 mai 1910 et 9.03.1911).

En justifiant dans leurs articles les motifs qui ont poussé les travailleurs à la grève, les Bonneff participaient à leur manière au mouvement de libération du prolétariat qui passait par une bonne organisation de la masse des salariés regroupée sous la bannière du Syndicat.

La grève, meilleure forme d'action directe, révélait à l'ouvrier que le seul moyen dont il disposait pour améliorer son sort et transformer la société était l'union de tous les travailleurs. En effet, seule l'organisation syndicale rendait possible la grève partielle et par la suite la grève générale et la Révolution Sociale.

CONCLUSION

Cette recherche a permis de situer socialement Léon et Maurice Bonneff, de présenter leur travail et les thèmes majeurs qui sont toujours apparus dans la presse.

Etablir le bilan de ce travail, c'est aussi se demander :

en quels termes les contemporains de Léon et de Maurice ont-ils apprécié les enquêtes des Bonneff ? Cette question en appelle deux autres. Quelle fut la portée du travail des Bonneff ? Y-a-t-il eu des améliorations notables ?

Les Bonneff étaient considérés par leurs contemporains comme des peintres de la condition ouvrière et des précurseurs de l'enquête sociale (1). Mais c'est surtout la nature du pouvoir de persuasion, du déclenchement de la conscience ouvrière suscité par la lecture de leurs écrits qu'il importe de notifier ici. Les livres des Bonneff étaient considérés comme des bons livres de propagande, qui auraient dû avoir leur place dans les bibliothèques de Fédérations ouvrières. A propos de "Marchands de folie", Amédée Dunois écrivait : "ce livre a sa place indiquée sur la planche à bouquins de tous les militants de la Fédération ouvrière anti-alcoolique, et je dirai même plus, de tous nos syndiqués français". (2).

Le même état d'esprit se retrouve dans un commentaire sur la Vie tragique ... publié dans la Guerre sociale. L'auteur écrivait : "c'est le plus fort et le plus frappant des réquisitoires qu'on ait dressés contre les crimes de notre temps (...). Ce sont des pages

(1) M. Gapy "La Mort d'un précurseur - Léon Bonneff". La Bat. Synd. 02.01.1915
 (2) Amédée Dunois - La Bat. Synd. 17.06.1912

révolutionnaires au premier chef" (3). Le pouvoir révolutionnaire qu'inspirent les écrits des Bonneff est aussi notifié par H. Poulaille (4). Affirmer le pouvoir révolutionnaire des écrits des Bonneff était certainement la critique la plus élogieuse faite à l'égard de leur travail. La volonté des Bonneff était de susciter le soulèvement des masses. Ceci nous conduit à nous demander quelle fut l'audience et la portée des écrits des Bonneff.

1908

D'après le nombre élevé d'appels à la lecture des livres des Bonneff, on peut seulement supposer que leurs ouvrages étaient relativement lus (5). Quant à la portée de leurs enquêtes, il est tout aussi difficile de l'apprécier et ceci pour deux raisons. D'une part, parce que les améliorations sociales se font sur une longue durée ; d'autre part, parce que les Bonneff ont participé à un mouvement et n'étaient donc pas les seuls à lutter pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.

Il est cependant indéniable que les Bonneff ont fait reculer "la fatalité des choses"(6). Par l'intermédiaire de la presse, ils ont contribué à l'émancipation des travailleurs.

Citons en exemple, les Meuliers de la Ferté-sous-Jouarre qui remercient l'Huma. qui, grâce à ces articles, a contribué pour une grande part à soutenir la lutte engagée avec succès par les meuliers (7).

Aussi, rappelons que les Bonneff qui avaient dénoncé la situation des enfants dans l'industrie verrière furent conduits en justice par un maître verrier. Ce fait témoigne de l'influence certaine sur l'opinion publique, des articles des Bonneff qui par leur teneur ont contribué

(3) A.M. dans la G.S. (N°311 du 5 au 8 août 1908. p.3.
 (4) H. Poulaille - Postface "Didier Homme du peuple" op. cité
 (5) se reporter à l'Annexe p. 132
 (6) M. Perrot - 1984 op. cité
 (7) L. M. Bonneff - "Chez les meuliers" Huma. 09.09.1909 p.1

faire reculer l'emploi des enfants dans les verreries.

De même que les articles, les ouvrages des Bonneff ont eu une influence notable sur l'opinion publique. Citons ce fait significatif : en 1913, le Réveil, organe de l'association des travailleurs antialcooliques, voulait créer une bibliothèque sur l'antialcoolisme. L'organe avait demandé aux lecteurs de nommer le livre le plus suggestif, et qui les stimulait le mieux à renoncer à l'alcool. Marchands de folie fut considéré comme le meilleur des livres sur l'alcoolisme "Il est vraiment un livre préféré de tous, c'est "Marchands de folie" (8).

Dans un autre registre, les Bonneff, par leurs campagnes d'information et de propagande, ont incité l'opinion publique à faire pression sur l'Etat pour le vote de lois en vue de la protection de la santé ouvrière.

C'est ainsi, qu'en participant à la campagne de la C.G.T. appuyée par le député socialiste, J. L. Breton, les Bonneff ont eu une influence sur le vote de la loi votée en 1909 qui stipulait le remplacement de la cêruse par le blanc de zinc.

D'autres lois ont été votées par le Sénat, à la suite des campagnes ouvrières auxquelles ont participé les Bonneff. C'est notamment le cas de celle supprimant les économats (Loi du 25.03.1910), mais aussi de celle prescrivant l'interdiction de la fabrication et de la vente d'absinthe (Loi du 16.03.1915), et aussi de celle interdisant la pratique du marchandage en 1919 (9).

- (8) Article de A. Thuau - Le Réveil (n° 56) Nov. 1913. p.3
 (9) La pratique du marchandage fût interdite une première fois en 1848, mais la loi ne fût pas respectée.

Outre le pouvoir de propagande qui se dégage des écrits des Bonneff, la contribution des Bonneff à l'obtention de lois sociales, les Bonneff ont laissé un témoignage remarquable et assez complet sur la vie des ouvriers de l'époque, et c'est cet aspect qui retient surtout l'attention de l'historien soucieux de mieux saisir l'évolution, les changements et les difficultés rencontrées par la classe ouvrière.

ANNEXES

- I - Généalogie
- II - Répartition des articles de presse de Léon et Maurice BONNEFF.
- III - Deux lettres de protestation
- IV - Localisation des secteurs enquêtés
- V - Extrait de l'Engagé (M. B.)
- VI - Extrait inédit, Didier, homme du peuple (M.B.)
- VII - "Appels à la lecture" des livres des Bonneff
- VIII - Deux rues des Frères BONNEFF.

EXTRAITS DES ACTES DE NAISSANCE DE LEON ET MAURICE BONNEFF

N° 138
Bonneff. Maurice
Alexandre

L'AN mil huit cent quatre-vingt-quatre et le vingt-sept du mois de Décembre à trois heures du soir, devant nous Pierre Pierre Couche, adjoint-délégué par arrêté de son pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil de la ville de Gray, département de la Haute-Saône, a comparu en l'hôtel de ville Absence de l'acte Bonneff, marchand pour domicilié à Gray âgé de vingt-deux ans, lequel nous a présenté un enfant légitime du sexe masculin né en son domicile le vingt-huit Décembre quatre heures de soir auquel enfant il a donné les prénoms Maurice Alexandre

Lesdites déclaration et présentation ont été faites en présence de MM. Henri Neptali Bonneff vicé-président domicilié à Gray âgé de cinquante-deux ans, premier témoin; et Georges Balthus curé domicilié à Gray âgé de soixante-quatre ans, second témoin;

De quoi nous avons aussitôt dressé le présent acte; et, après en avoir donné lecture aux parties et témoins, nous avons signé avec le déclarant et les témoins

Maurice Bonneff Pierre Couche

N° 92.
Bonneff Léon
Mathias

L'AN mil huit cent quatre-vingt-deux et le vingt-neuf du mois de Septembre à dix heures du matin, devant nous Abel Durand adjoint-délégué par arrêté de son pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil de la ville de Gray, département de la Haute-Saône, a comparu en l'hôtel de ville Abraham Alexandre Bonneff, marchand pour domicilié à Gray âgé de vingt-neuf ans, lequel nous a présenté un enfant légitime du sexe masculin né en son domicile le vingt-neuf Septembre à deux heures de soir auquel enfant il a donné les prénoms Léon Aron Mathias

Lesdites déclaration et présentation ont été faites en présence de MM. Abraham Bonneff vicé-président domicilié à Gray âgé de soixante-deux ans, premier témoin; et Georges Balthus curé domicilié à Gray âgé de soixante-quatre ans, second témoin;

De quoi nous avons aussitôt dressé le présent acte; et, après en avoir donné lecture aux parties et témoins, nous avons signé avec le déclarant et les témoins

Maurice Bonneff Abel Durand

GENEALOGIE : BRANCHE ARON / ALCAN

ARON Nathan ép. BERR Marie Anne

ALCAN COMBETZ ép. HOYSE Minnie
né vers 1778

ARON Alexandre
né à Nancy. (Meurthe)
le 22 octobre 1808
+ à Gray
après son épouse

ép.

ALCAN Félicité
née à Verdun (Meuse)
le 18 juin 1808
+ à Gray (Hte Saône)
le 22 décembre 1874

ARON Edmond
né à Metz (Moselle)
le 13 mars 1841

ARON Louis
né à Metz
le 27 janvier 1843

ARON Marie
né à Metz
le 17 novembre 1847
+ à Paris. XVIII^e arr.
le 23 février 1911
épouse de BONEFF Abraham Alphonse

BONEFF Léon Aron Mathias
né à Gray
le 20 septembre 1882
+ à Toul (Meurthe et Moselle)
le 30 décembre 1914

BONEFF Maurice Alexandre
né à Gray
le 28 décembre 1884
porté disparu aux armées
en septembre 1914

GENEALOGIE : BRANCHE BONNEFF

BONEF Abraham
né vers 1777-1780

ép.

SALOMON Rachel
née vers 1780

BONEF Jacques
né à Oberdorff
le 15 Août 1804

BONEF Aron
né à Oberdorff
le 12 février 1806
+ à Oberdorff
le 21 octobre 1810

BONEF Mathias
né à Oberdorff
le 8 décembre 1806
ép. Bloch Marie-Anne
née vers 1808

BONEF Léa
née à Oberdorff
le 22 février 1809

BONEF Elie
né à Oberdorff
le 22 janvier 1812

BONEF Véronique
née à Oberdorff
le 15 février 1813

BONEF Rebecca
née à Oberdorff
le 25 Août 1815

BONEF I
né à Ot
le 22
ép. LEV
Née le

BONEF Sara
née à Oberdorff
le 25 juin 1832

BONEF Bethsabée
née à Oberdorff
le 3 mars 1834

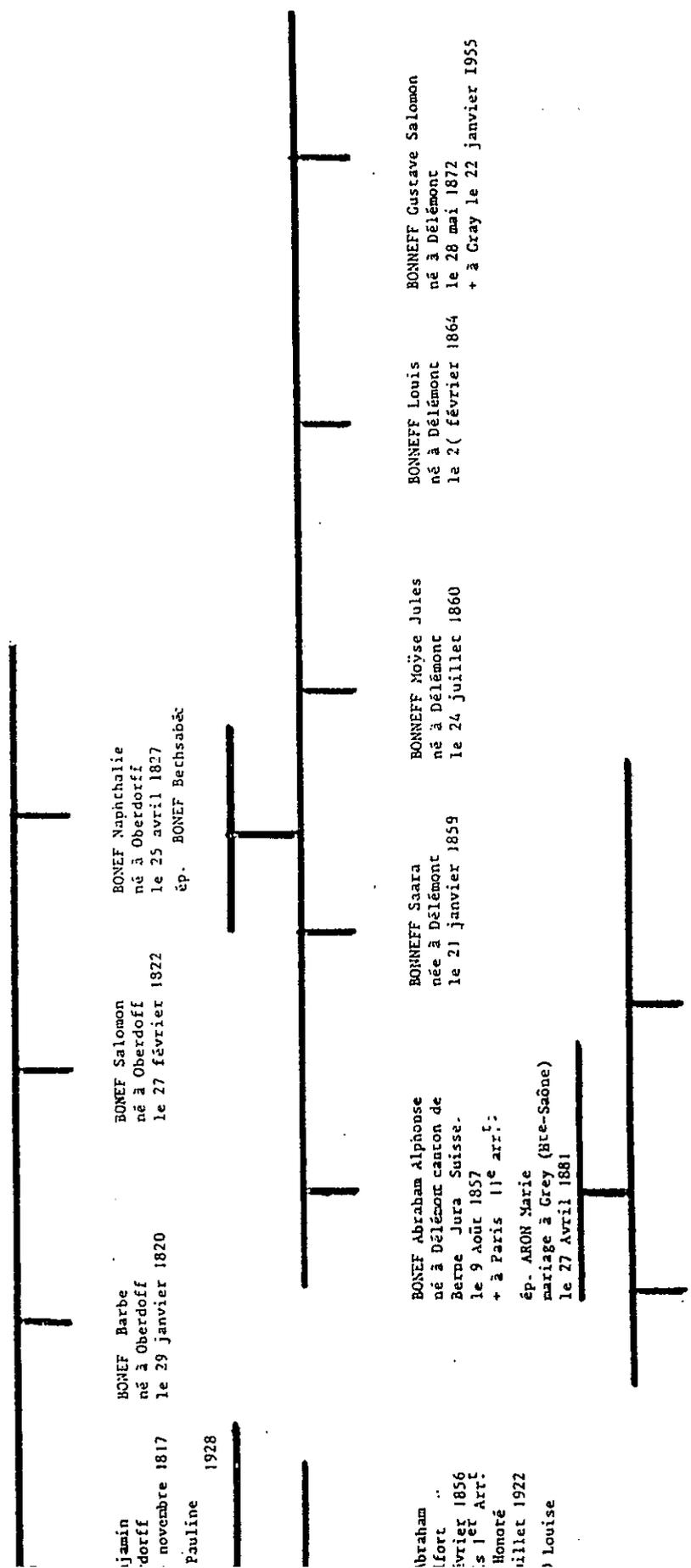
BONEF Jacques
né à Oberdorff
le 8 décembre 1835

BONEF Moÿse Jules
né à Oberdorff
le 22 Janvier 1838

BONEF Jeannette
née à Oberdorff
le 29 décembre 1844

BONEF Henry
né à Oberdorff
le 29 décembre 1844

BONEF
né à
le 20
+ à P.
rue 'S'
le 29
ép. C.



jamin ..
 dorff ..
 novembre 1817
 Pauline
 1928

BONNEFF Barbe
 né à Oberdorff
 le 29 janvier 1820

BONEFF Salomon
 né à Oberdorff
 le 27 février 1822

BONEFF Naphthalie
 né à Oberdorff
 le 25 avril 1827
 ép. BONEFF Bechsabât

Abraham ..
 1856 ..
 1er Arr.
 Honoré
 1922 ..
 Louise

BONNEFF Abraham Alphonse
 né à Délémont canton de
 Berne Jura Suisse.
 le 9 août 1857
 + à Paris 11e arr.
 ép. ARON Marie
 mariage à Gray (Hte-Saône)
 le 27 Avril 1881

BONNEFF Saara
 née à Délémont
 le 21 janvier 1859

BONNEFF Moÿse Jules
 né à Délémont
 le 24 juillet 1860

BONNEFF Louis
 né à Délémont
 le 2(février 1864

BONNEFF Gustave Salomon
 né à Délémont
 le 28 mai 1872
 + à Gray le 22 janvier 1955

BONNEFF Léon Aron Mathias
 né à Gray
 le 20 septembre 1882
 + à Ioul (Heurthe et Moselle)
 le 29 décembre 1914

BONNEFF Maurice Alexandre
 né à Gray
 le 28 décembre 1884
 porté disparu aux armées
 en Septembre ou octobre 1914

- 1°) Sur l'acte de naissance d'Abraham, Alphonse BONEF, on relève: "parents israélites : d'Oberdorf (Haut-Rhin), habitant Délémont."
- 2°) Sur la lettre du 18-05-1988 de l'Office du Patrimoine Historique de PORRENTUUY, Jura Suisse, le nom de BONNEFF est orthographié tantôt BONEF, tantôt BONNEFF, tant pour les parents que pour les enfants.
- 3°) Les époux BONEF Abraham - ARON Marie ont fait établir un contrat de mariage reçu par Me Lacroix, notaire à Gray, le 25-04-1881, contrat mentionné dans l'acte de mariage reçu à la mairie de Gray le 27-04-1881.
- 4°) En 1808, en raison du grand nombre de patronymes et de prénoms similaires, les israélites ont été dans l'obligation d'opter pour soit conserver leur nom et prénom, soit changer l'un ou l'autre ou les deux.
- 5°) Abraham BONEF a déclaré vouloir conserver ses nom et prénoms suivant déclaration reçue à la mairie d'Oberdorf le 17 octobre 1808.
- 6°) Egalement, suivant acte reçu à la Mairie d'Oberdorf le 17-10-1808 Rachel SALOMON a déclaré prendre pour nom de famille celui de BIGARD.
- 7°) Par une même déclaration et à la même date Abraham BONEF a déclaré conserver nom et prénoms d'origine pour leurs fils Jacques, Aron et Mathias.
- 8°) D'après l'acte de décès de Gustave Salomon BONNEFF, né le 12 janvier 1955, les parents qui se prénommaient Nephtalie et Bethsabé, se nomment respectivement Henri et Pauline.
- 10°) Entre 1780 et 1800, beaucoup d'israélites sont venus d'Allemagne et du Jura Suisse dans le Haut-Rhin et se sont installés comme marchands de bestiaux avec souvent des spécialités comme marchands de chevaux, marchands de boeufs etc...., ce que confirment les commentaires ci-dessous.

<u>Noms</u>	<u>Sources</u>	<u>Professions</u>
BONEF Abraham ép. BIGARD Rachel	Extraits d'actes de naissance de leurs enfants.	← <u>Marchand de bétail</u>
BONEF Mathias ép. Bloch Marie-Anne	Extrait d'acte de naissance de leur fille Sara 25-06-1832.	← <u>Marchand de bétail</u>

Dans une branche BONNEFF, originaire d'OBBERDORF, mais dont quelques pièces d'Etat-civil n'ont pu être obtenues pour établir un lien de parenté avec la branche d'Abraham BONEF, il a été retrouvé une trentaine d'actes d'état-civil d'une famille BONNEFF dont les professions mentionnées étaient toutes "marchand de bétail".

<u>Noms</u>	<u>Sources</u>	<u>Professions</u>
ARON Alexandre ép. Félicité	Extrait acte de naissance de Marie ARON 17-11-1847	← <u>Opticien</u>
ARON Edmond	Extrait de décès de Félicité ALCAN 23-12-1874	← <u>Capitaine de génie</u>
ARON Nathan ép. BEER Marie	Extrait d'acte de naissance d'ARON Alexandre	← <u>Marchand épicier</u>

§ - Sur le caveau de famille sis au cimetière parisien de Saint-Ouen le nom de famille est inscrit avec deux " N " et deux " F ", BONNEFF.

ANNEXE II

REPARTITION DES ARTICLES - Léon et Maurice BONNEFF

	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914	TOTAL
L' ACTION								9						9
LA BATAILLE SYNDICALISTE										6	3	1		10
LA DEPECHE DE TOULOUSE							5	17	16	2				40
LES HOMMES DU JOUR									7	12				19
HUMANITE							3	24	59	38	44	57	40	265
LE REVEIL										1	1	1		3
MON DIMANCHE		1	1	1					1	1	2			7
PAGES LIBRES	1													1
LA GRANDE REVUE									3	1	5			9
LA REVUE SYNDICALISTE							2	1						3
LA VIE OUVRIERE									1		2		3	6
	1	1	1	1			10	51	87	61	53	59	43	372

LETTRES DE PROTESTATION DES BONNEFF" Le cas Sené-Morel "- BATAILLE SYNDICALISTE - 4.10.1913 p.1
lettres de protestations journalières depuis le 18.09Léon et Maurice Bonneff

Chers Camarades,

Au retour d'un voyage, nous trouvons votre lettre, nous demandant de nous associer à la campagne que vous avez entreprise en faveur du camarade Sené-Morel. Est-il besoin de vous dire que nous sommes de tout coeur avec vous, que nous protestons contre la condamnation inouïe, infligée à ce militant dévoué, à ce bon confrère, et que nous souhaitons ardemment sa libération immédiate ?

A vous,

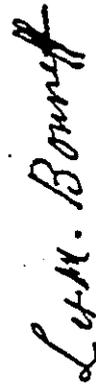

" Hommage à Gustave Hervé "- GUERRE SOCIALE - du 27.12.1911 au 2.01.1912 (N° 52) p.3

L.M. Bonneff

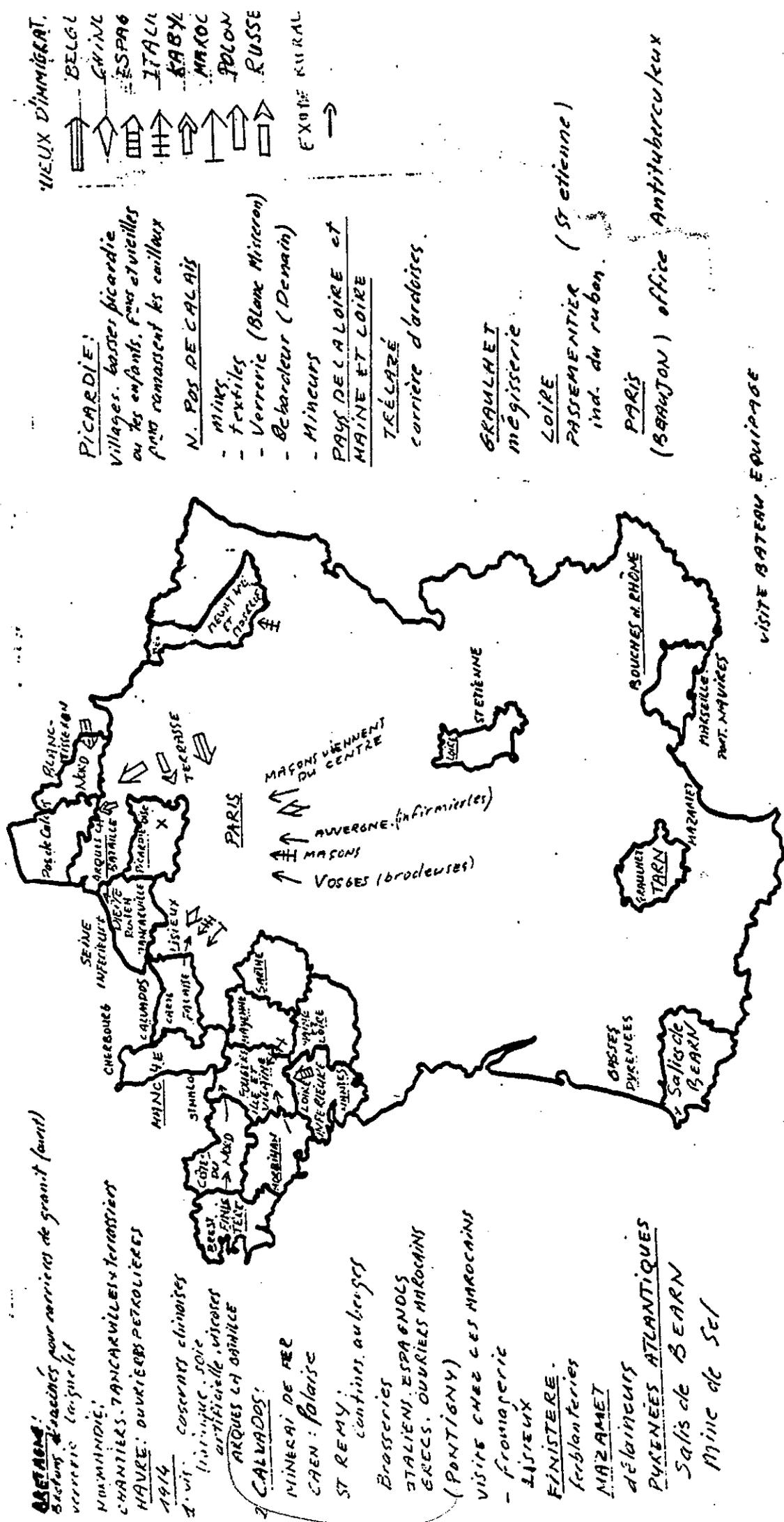
L. M. Bonneff

"Les condamnations multipliées qui s'abattaient sur G.

Hervé, les années de détention qu'on lui inflige, sont une honte pour le régime, la loyauté, le courage, le désintéressement de Gustave Hervé sont reconnus même par ses adversaires politiques. Nous joignons notre protestation à celles qui se sont fait entendre en faveur de l'écrivain encellulé et nous souhaitons que les gouvernants comprennent enfin qu'ils déshonorent la République, en vouant à la prison perpétuelle, l'homme généreux dont le seul crime est de dénoncer avec la fougue d'une âme ardente tous les abus de notre époque".



ANNEXE IV LOCALISATION SECTEURS EMPQUETÉS



BRETAGNE:
Secteurs d'arbres pour carrières de granit (font)
verre (laquelet)

NORMANDIE:
CHANTIERS, TANCARVILLE, TERRESTRIEN
HAUTE: OUVRIERS PETROLIERS

1916
A. vit. COSEMENTS chinois
L. vit. soie
ARTIFICIELLE, VISCOSES
ARQUES LA OAILICE

CALVADOS:
MINERAL DE FER
CAEN: folaise

ST REMY:
côtières, ouberges
Brosseries

ITALIENS, ESPAGNOLS
GRECS, OUVRIERS MAROCAINS
(PONTIGNY)

VISITE CHEZ LES MAROCAINS
- fromagerie
LISEUX

FINISTERE:
ferblanteries
MAZAMET

délainiers
PYRENEES ATLANTIQUES
Salis de BEARN
Minc de Sel

PICARDIE:
Villages, bosses picardie
ou les enfants, Fines et vieilles
pas ramassent les cailloux

N. POS DE CALAIS
- Minks
- textiles
- Verrerie (Blanc Misonon)
- Bebaudeur (Denain)
- Mincours

PAYS DE LA LOIRE et
MAINE ET LOIRE

TEELARE
carrière d'ardbises.

ERAILHAET
mégisserie

LOIRE
PASSEMENTIER (St etienne)
ind. du ruban.

PARIS
(SAHJON) office Antituberculeux

VEUX D'IMMIGRAT.
BELGI
CHINE
ESPA6
ITALI
KABYL
MAROC
POLON
RUSSE
EXOTIC RURAL
→

VISITE BATEAU EQUIPAGE

NOMENCLATURE

SEINE

Nanterre

"Maison de Nanterre"
Atelier d'impression (coloristes)

Courbevoie

Atelier d'impression (coloristes)

Clichy

Hôpital Beaujon (Préventorium)

St Denis

Verrerie (Usine Legras)

Aubervilliers

Usine d'allumettes
Atelier pyrotechnique
Boyauterie
Fabrique d'engrais

Montreuil

Usine d'ardoises

Villejuif

Briquetterie

Montrouge

Epicerie

Boulogne

Blanchisserie

SEINE-ET-OISE

Mantes

Carrière ciment - plâtre

La Ferté-Alais

Carrière de Grès
Tailleurs de pavés

SEINE-ET-MARNE

Ferté-sous-Jouarre

Carrières

PARIS

Arr. non précisés

- Epicerie - Pâtisseries - Boucheries
- Cuisine - Restaurants - Boulangeries
- Livreurs - Remorqueurs

I - II - III - IV arr.

- Atelier de confection
- Ouvrières en chambre
- Brodeuses
- Blanchisserie de fin

XI

- Visite hôtellerie populaire pour hommes (rue de Charonne)
- Maison pour femmes (rue Croisé-Faubin)
- Charonne - visite scierie mécanique
- Jouets
- Artisans (jouets)
- Ouvrières à domicile (lingerie)
- Polissage
- Atelier
- Fonderie

XIV Denfert-Rochereau

- Catacombes

XV

- Usine allumettes
- Industries ballons
- Asile St. Anne

XIX

- Atelier de diamants
- Usine de tri de chiffons

XX

- Atelier de polissage
- Belleville - Menilmontant
- Cafés - Hôtels

Extrait de L'ENGAGE, pièce inédite de Maurice BONNEFF S. J. [1907]

Le gueur Ça ne fait rien, mes dents sont dures, elles avari-
Pierre sient manger, j'vais aller te chercher de l'eau.
Horace seconde et rapport plein d'eau, son
 quart qu'il donne au gueur.

Pierre Je regrette rien tu sais, le régiment ne doit pas
 être le refuge des malheureux.

Le gueur Pourquoi.
Pierre Pourquoi? Tu ne comprendrais pas... Et puis si, j'
 vais te le dire: Parce que les gueurs ne sont pas faits
 pour défendre les privilèges des riches; parce que si
 le meurt-de-faim étaient enrôlés dans les colonies
 qui donc ferait la révolution?

Le gueur La révolution?
Pierre Oui, la révolution qui - - - -
 Pendant qu'il parlait, un adjudant est entré.
 En silence - - -

Scène II.

L'adjudant C'est vous qui prêchez la révolution?
Pierre semblant bon adjudant, je ne saurais pas - - -
L'adjudant Vous ne savez pas que j'étais là, n'est-ce pas
 Vous n'avez pas encore l'audace de propager ces
 abominables théories devant vos chefs, elles partent
 ça viendra bientôt sans doute... On attendait
 vous savez la haine de l'armée, vous détournez
 les engagés de leur devoir patriotique... Vous
 avez de mal nouvelles. Le tournant vers l'engage
 Horace? Qui vous a permis de manger ici.

Le gueur Monsieur - -
L'adjudant Ça pas de monsieur ici. Vous m'entendez, ça
 a pas de monsieur ici. Est-ce que je vous appelle
 mon adjudant moi? ~~Si bien que, vous~~
~~pourriez être sali à mon égard comme je le suis~~
 et puis maintenant apprenez une chose.

Maurice Bonneff

DIDIER, HOMME DU PEUPLE - Maurice BONNEFF

Un des passages supprimés de l'édition Payot (1914), qui complète le portait de Didier, militant. Celui-ci était inclus au chap. XX p. 242 de l'édition Payot (1914).

"Des contradicteurs se lèvent qui présentent des objections polies :
"Suppose, lui dit un ouvrier que nos salaires, grâce à l'organisation, augmentent comme tu le prétends ; est-ce que le prix des objets n'augmentera pas aussitôt ? Qu'est-ce que cela peut me faire, alors, de gagner plus, si je dois dépenser d'avantage !"

Didier qui vit le jour à Ménilmontant, qui gagna son pain à l'âge où les enfants ne s'habillent pas encore seuls, qui apprit plus d'un tour en "naviguant" sur le trimard, Didier n'est pas embarrassé pour répondre :

- Mon vieux, dit-il, tu crois que tes dépenses grossissent au fur et à mesure que ton salaire monte. Moi, je sais que les gains n'ont pas besoin de s'élever pour que les négociants vous vendent cher leurs marchandises.

Demande à ton proprio s'il a entendu le même évènement pour augmenter ton terme, sous prétexte que le métro passait près de la boîte à punaises où tu niches.

Mais, puisque tu as soulevé le lièvre de la vie chère et de la haute paye, ne le laissons pas échapper.

Allons jusqu'au bout. Eh bien ! oui, mon gars, si tu croyais que le syndicalisme doit servir à te procurer, chaque jour, vingt sous de plus, je ne m'esquinterais pas le tempérament à courrir les bistros pour catéchiser les bons bougres. Je resterais tranquillement à la maison, à côté de ma femme qui est mignonne et que j'aime bien.

Mais je vois au syndicat un autre but. Je le vois l'outil d'une transformation sociale. Un jour viendra grâce à lui, que nous nous passerons des entrepreneurs pour creuser les puits de métros et les fondations des bâtisses. Nous travaillerons pour notre compte en commun. Au lieu de "masser" onze et douze heures on ne travaillera plus que six ; tous les sans-boulot de la partie gratteront avec nous, et leurs gosses ne se mettront plus la ceinture.

La besogne, on la partagera entre tous les bonhommes. Voilà le collectivisme !.

C'est parce que nous voulons la révolution sociale, entends-tu, que nous faisons des syndicats. Tâche de t'enfoncer cela dans la cervelle : le syndicat fait d'abord tinter les gros sous.... Venez les poteaux, on augmente les salaires, on diminue les heures de travail ... C'est pour ne pas vous effrayer, mais on n'est pas si égoïste..., l'argent ne compte pas pour nous.

Une fois que tu seras des nôtres, que je t'aurai amené par le collet à nos réunions, il faudra bien que tu réfléchisses et que tu me dises si la vie de salarié est une vie humaine, et si le régime communiste n'est pas le seul logique, l'aboutissement d'une civilisation !

Le camarade comprend. Et s'il n'ose point, de même que les timides de l'autre jour, faire acte d'énergie devant la foule en signant son adhésion, il se rend le lendemain à la Bourse du travail et demande sa carte au permanent, le conseiller-prud'homme, - le magistrat, comme l'appelle Didier, magistrat un peu surpris, très effrayé de cette foule d'amis qui s'affirment."

"APPELS A LA LECTURE" DES BROCHURES ET LIVRES DES BONNEFF,
RELEVES DANS LES JOURNAUX SUIVANTS

La BATAILLE SYNDICALISTE

- Publication de l'annonce : "Vient de paraître - Librairie de la B.S. -
2 Frs. Marchands de Folie. par L. M.
Bonneff"
Sommaire suit.

dans les 13 N° suivants, en p.3 : (1ère publication 29 mai 1912)
N° 399 - N° 410 - N° 413 - N° 415 - N° 433 -
N° 436 - N° 442 - N° 444 - N° 452 - N° 544 -
N° 563 - N° 488 - N° 886 (19.09.1913) p.4

- Publication de l'annonce : "Vient de paraître - Librairie de la B.S. -
2 Frs. La Classe Ouvrière. par L. M.
Bonneff"
Sommaire suit. "illustrations hors texte
Delannoy et Galland".

dans les 25 N° suivants, en p.3 : (1ère publication 15.06.1912)
N° 416 - N° 419 - N° 421 - N° 424 - N° 427 -
N° 466 (p.4) - N° 473 - N° 488 - N° 502 -
(p.5 : N° 509 - N° 512 et 515) - N° 533 -
(p.4 : N° 537) - N° 543 - N° 572 - p.6 :
N° 579 - (p.4 : N° 580) - N° 588 - N° 601 -
N° 616 - (p.4 : N° 623) - N° 627 - N° 681 -
(p.4 : N° 776 dernière publication
10.06.1913).

LA GUERRE SOCIALE

An 1908

- "Appel à la lecture" de "La Vie tragique .." (26 août au 01.09.1908) p.4
(28 au 3.11.1908 et 9 au 17.11.
1908) p.4

des "Métiers qui tuent" (du 3 au 09.11.1908) p.4

An 1910

Appel à lire les 12 brochures de la Classe Ouvrière des Bonneff
préparées pour la Guerre Sociale et qui paraîtraient au cours de l'année
1910. 1ère brochure "Les Boulangers" (du 19 au 25.01.1910. N° 6)

Appel à lire les brochures suivantes : "Les Boulangers", "Les Terrassiers",
"Les Employés de magasins", "Les travailleurs du restaurant", "Les
Cheminots". (N° 11. 12. 13. 23. 24. 34. 36. et 37.)

An 1911

Appel à la lecture des livres :

- Les Métiers qui tuent (N° 5. 15)

- La Classe ouvrière dans les N° 45 - 46 - 47 - 48 - 51 - 52 -
et dans les brochures suivantes : "Les Cheminots", "Les Pêcheurs
Bretons", "Les Postiers", "Les Compagnons du bâtiment", "Les Blessés"
(dernière brochure parue : Sept. 1911) (N° 6 - 15 - 16 - 32 - 37)
(p.4 ou 6)

An 1912

Appel à la lecture de la Classe ouvrière (N° 6 - 7 - 8 - 14 - 15 - 17 -
21 - 23 - 24 - 29 - 30 - 31 -
32 - 34) p.4

des "Métiers qui tuent", de la Vie Tragique N°25 - p.4
des Marchands de Folie (N° 23 - 25) p.4

An 1914

Appel à la lecture de Didier, Homme du peuple (N° 12 - 13 - 14 - 15 - 16)

LES HOMMES DU JOUR

Les bonneff faisaient partis du comité de rédaction Portraits d'hier
mais la revue est introuvable.

Annonce publiée le 13.03.1909 (N° 60)

PORTRAITS D'HIER

pour paraître
15 Mars.

Etudes sur la vie, les œuvres, l'influence, des grands morts de notre temps.

Le 1er et le 15 de chaque mois.
En vente partout,
kiosques, libr., gares, métro.
Retenez le premier Numéro
chez votre libraire.

Comité de Rédaction

- FAURE Paul CORNU
- MICHEL MERIC François CRUCY
- Gustave HERVÉ Francis JOURDAIN
- Georges PIOCH Miguel ALMEREYDA
- LEON WERTH Gaston SYFFERT
- Maurice ROBIN Manuel DEVALDÈS
- René de MARMANDE Amédée DUNOIS
- Paul SIGNAC A. DELANNOY
- L. et M. BONNEFF Robert LAGARDELLE

Personnages dont la vie et l'œuvre seront étudiés, analysés :

- EMILE ZOLA
- KARL MARX
- PUVIS DE CHAVANNES BAUDELAIRE
- ELISÉE RECLUS DAUMIER
- BEETHOVEN BAKOUNINE
- LÉON GAMBETTA IBSEN
- H. DE BALZAC MICHELET
- JULES VALLÈS, MANET, BLANQUI, ETC.

Annonces nombreuses dans ce journal N° 114 à 125 - 127 à 130
N° 137 - 140

La Classe Ouvrière
Les Boulangers
par L. et M. BONNEFF
Couverture de A. DELANNOY
1 broc. de 32 p. in-18 : 0 fr. 15; France : 0 fr. 20
Le cent : 10 francs.

L. et M. BONNEFF
auteurs de ce beau livre *La Vie Tragique des Travailleurs*
et qui dernièrement nous donnaient *Les Bistrots*, suivront le
mouvement ouvrier dans ses multiples manifestations.

N° 113 - 24.03.1910

N° 144 - 24.10.1910

HUMANITE

Chaque nouvelle publication des Bonneff fait l'objet de ce type d'annonce :

"Vient de paraître": Les Cheminots II 09.01.1911. p.1.
Vient de paraître : Pêcheurs Bretons 10.01.1911. p.2.
Vient de paraître : Marchands de Folie 25.05.1912

LES TEMPS NOUVEAUX

17.09.1910 (N° 9) annonce la continuité de la publication par la Guerre Sociale de nouvelles brochures de la Classe ouvrière (Terrassiers, Employés de commerce)

04.03.1911 (N° 25) idem, pour les trois nouvelles parutions "Pêcheurs Bretons - Cheminots - Postiers".

DEUX NOMS DE RUE DONNES AUX BONNEFFBEZONS

Le Conseil Municipal de Bezons, élu en 1919 était socialiste. Dans sa séance du 19 février 1920, il a décidé de changer la dénomination de certaines rues, parmi les plus importantes de la Commune. Le Préfet de Seine et Oise a donné son accord le 23 mars 1920.

Aucune justification de la proposition du Maire, et de l'approbation du Conseil ne sont mentionnées dans le registre des délibérations municipales, mais ces changements traduisent bien les intérêts politiques et idéologiques du Conseil Municipal (renseignements : Monsieur D. Renard, Maire Adjoint de Bezons).

Appellations antérieures

Quai de Seine
Rue d'Argenteuil
Rue de l'Eglise
Rue de Houilles
Rue des Bois
Rue de St Germain
Rue de Sébastopol
Rue des Mines d'Or

Appellations nouvelles

Quai Voltaire
Rue Jean Jaurès
Rue Francisco Ferrer
Rue Emile Zola
Rue Francis de Pressensé
Rue Edouard Vaillant
Rue Camille Desmoulins
(Rue des Frères Bonneff)

CHAMPIGNY

A Champigny, il n'a pas été possible de connaître la date de délibération et les raisons précises qui justifiaient le choix du nom des frères Bonneff.

On remarque seulement que Champigny était communiste et que le changement du nom des rues a été voté par le gouvernement du Front Populaire comme l'atteste l'affiche ci-derrière.

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

**CHANGEMENT
DE DÉNOMINATION DES VOIES**

Le Maire de Champigny-sur-Marne a l'honneur d'informer les habitants de :

- 1° - La rue de PORT-ARTHUR sera dénommée rue EUGENE-POTTIER ;
- 2° - La rue du COMMERCE sera dénommée rue du DOCTEUR-CHARCOT ;
- 3° - Le boulevard du CENTRE sera dénommé boulevard ARISTIDE-BRIAND ;
- 4° - La rue SAINT-AMAND sera dénommée rue JEAN-ALLEMANE ;
- 5° - La rue des SAPINS sera dénommée rue HENRI-BARBUSSE ;
- 6° - La rue du PONT-DE-FER sera dénommée rue de la PLAGE ;
- 7° - La rue du BOIS-L'HUILIER sera dénommée rue des FRERES-BONNEFF ;
- 8° - La rue JEANNE sera dénommée rue PIERRE-RENAUDEL ;
- 9° - ~~L'avenue LUCIE sera dénommée avenue CHARLES-BAUDIN ;~~
- 10° - L'avenue CHARLES sera dénommée avenue JEAN-JACQUES-ROUSSEAU ;
- 11° - La rue de la VILLA sera dénommée rue GEORGES-DANTON ;
- 12° - L'avenue du ROND-POINT sera dénommée avenue PAUL-LAFARGUE ;
- 13° - L'avenue CLAIRE sera dénommée avenue JULES-VALLES ;
- 14° - L'avenue LÉON sera dénommée avenue MAXIME-GORKI ;
- 15° - La place devant le Marché de la RÉPUBLIQUE sera dénommée PLACE DE LA RÉPUBLIQUE ;
- 16° - La PLACE DE LA REPUBLIQUE donnant Boulevard ARISTIDE-BRIAND sera dénommée PLACE ARISTIDE-BRIAND ;
- 17° - L'avenue de la GAULOISE sera dénommée avenue LUCIEN-BARRAUT ;
- 18° - La rue de BRÉTIGNY sera dénommée rue GIACOMO-MATTEOTTI ;
- 19° - La rue NOUVELLE sera dénommée rue ROBESPIERRE ;
- 20° - Le CHEMIN DES ILES sera dénommé rue ENGELS ;
- 21° - L'avenue LÉON prolongée sera dénommée avenue du DOCTEUR-ROUX ;
- 22° - La route de JOINVILLE sera dénommée avenue ROGER-SALENGRO.

Les plaques portant ces nouvelles dénominations seront posées dès le début de Décembre 1956.

Champigny-sur-Marne, le 24 Novembre 1956.

LE MAIRE :

G. CHARDIN